

FAL FORMATION

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FÉDÉRATION LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44

CPJEPS

ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE

RNCP N°32369 - CERTIFICATEUR MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES - DATE D'ENREGISTREMENT 1/01/2020

Formation professionnelle et
diplômante de niveau 3
(Niveau CAP-BEP)

DATES

4 novembre 2024 au
4 juillet 2025 à laval

LE MÉTIER VISÉ

Le titulaire du CPJEPS conduit des activités de loisirs dans le cadre du projet de la structure. L'emploi visé est celui d'animateur d'activités et de la vie quotidienne. Le CPJEPS atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, socio-éducatives ou culturelles.

Le titulaire du CPJEPS peut aussi travailler dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelles, pour tous publics.

Sous la responsabilité fonctionnelle d'un personnel titulaire d'un diplôme professionnel d'un niveau 4 minimum dans le champ du travail social, du sport, de l'animation ou de l'éducation, il conçoit, prépare et conduit au sein d'une équipe organisée des activités de loisirs dans le cadre du projet pédagogique de la structure.

Trois secteurs principaux d'emploi ont été identifiés :

- les entreprises du secteur de l'animation
- le secteur du lien social et familial
- les collectivités territoriales.

Objectifs de la formation :

- Participer au projet et au fonctionnement de la structure
- Animer des temps de vie quotidienne
- Concevoir des activités en direction de groupe
- Animer des activités

Publics ciblés et financements

- (formation ouverte aux demandeurs d'emploi ou salariés)
- Coût de la formation : 5 687 €
- (frais d'inscription de 40 €)
- Financements mobilisés : Région PDL via le programme « 1 emploi=1 formation » pour les demandeurs d'emploi (sous conditions) - Contrat d'apprentissage - CPF, employeur.

Démarche

- • Formation en alternance
- Mise en situation pratique
- Analyse de pratique
- Formation de 455 heures en centre de formation et 672 heures en entreprise



Programme de formation

- UC1 : participer au projet et à la vie de la structure
- UC2 : animer les temps de vie quotidienne de groupes
- UC3 : concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4 : animer des activités

Modalités d'évaluation

2 épreuves de Certification :

- Evaluation UC 3 et UC 4 : Mise en situation professionnelle sur la base d'un dossier, le candidat encadrera une séance d'animation en lien avec le projet d'activité. Ce dernier sera suivi d'un entretien portant sur le document et la séance d'animation devant deux évaluateurs.
- Evaluation UC 1 et UC 2 : Entretien oral sur la base d'un dossier, le candidat effectuera un entretien oral présentant sa structure d'alternance ainsi qu'au moins deux actions d'animation de temps de vie quotidienne. Ce dernier sera suivi d'un temps de questionnaire portant sur l'entretien et le document.

Le CPJEPS AAVQ est délivré par la DRAJES, via l'obtention des 4 UC capitalisables
La validation partielle du diplôme, par UC, est possible.

Pré requis

- Pas d'exigence préalable à l'entrée en formation mais des sélections d'entrée
- Diplôme ouvert largement à tous niveaux de publics et répond ainsi à son statut de qualification de niveau 3 relatif à l'entrée professionnelle dans le cursus des métiers de l'animation.
- L'obtention du PSC1 reste une obligation avant l'entrée en formation.
- Les expériences et les qualifications dans le champ de l'animation seront appréciées (expérience bénévole, CQP animateur périscolaire, BAFA..).

Les intervenants

L'établissement FAL Formation propose depuis 20 ans des formations diplômantes et qualifiantes dans le champ de l'animation sportive et socioculturelle. L'équipe pédagogique est composée de formateurs et formatrices professionnels de l'animation et d'intervenants spécialisés.

Des intervenants de la Ligue de l'enseignement seront très souvent sollicités sur les contenus de la formation.

ÉPREUVES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN CPJEPS

Un recrutement afin de vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat, sa motivation individuelle pour tenter de garantir la réalisation de ses deux objectifs principaux : l'acquisition du diplôme CPJEPS et l'insertion professionnelle

les épreuves ont donc pour objectifs de vérifier :

- les capacités d'expression écrite et orale,
- la motivation, l'implication et le réalisme du projet professionnel du candidat,
- la représentation du métier.

Les épreuves s'organisent autour de 3 temps:

- Une sélection sur dossier de candidature. Le candidat y indiquera son expérience dans l'animation, ses motivations à l'entrée en formation, son projet professionnel, sa connaissance et représentation du métier d'animateur...
- Un entretien de 30 à 45 min. Le candidat exprimera ses motivations et son projet à s'engager dans une formation diplômante en animation.
- Une épreuve écrite d'1h15. Le candidat résumera un texte donné et dégagera en quelques lignes la problématique principale. Cet écrit sur table permettra de contrôler les capacités de rédaction du candidat (syntaxe, vocabulaire, orthographe...).

Débouchés

Avec le CPJEPS AAVQ, vous êtes reconnu.e en tant que professionnel.le de l'animation. Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales :

Animateur d'activités et de vie quotidienne.

Animateur en accueil de loisirs périscolaire.

Animateur en accueil de loisirs.

Animateur enfance-jeunesse.

Animateur en séjours de vacances.

Animateur socioculturel.

Passerelles

Le CPJEPS est aussi un « tremplin » vers d'autres diplômes professionnels. Il donne l'équivalence de :

- BPJEPS Animateur, mention « Loisirs tous publics » : UC4
- CAP Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance – AEPE : UC 1 et 2
- CQP animateur périscolaire : UC 3 et 4
- BAFA + attestation(s) de 168 h minimum (selon conditions) : UC2

Information collective

- Salle de formation de la Ligue de l'enseignement : 6, boulevard Murat - 53000 Laval
- Jeudi 6 juin 2024 à 17h30
- Mardi 3 septembre 2024 à 10h
- Mercredi 11 septembre 2024 à 14h

ÉPREUVES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN CPJEPS

- **7 et 8 octobre 2024** dans les locaux de la FAL 6, boulevard Murat - 53000 Laval

Délai d'inscription

- **2 octobre 2024.**

Journées de positionnement

- **15 et 16 octobre 2024** dans les locaux de la FAL 6, boulevard Murat - 53000 Laval

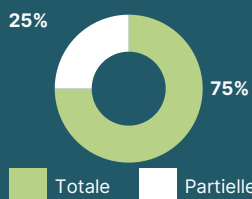
Temps obligatoire pour les candidat·es admis·e en formation - permet d'établir le parcours de formation selon équivalences diplômes - de transmettre toutes les informations administratives et pédagogiques.

Plus d'infos

Ligue de l'enseignement - FAL 44
2A rue de Madrid – BP74107 – 44041 Nantes cedex 1
02 51 86 33 10
Contact : Emmanuel SCICLUNA - formation@laligue44.org



Sur les 2 sessions précédentes



Réussite à l'examen



66%

Taux d'insertion



Formation accessible aux personnes porteuses de handicap.
Référént Handicap : Raphaël Pappo.

